



Ouagadougou, le 27 octobre 2026

COMMUNIQUÉ

GRATUITE DE L'IMMATRICULATION ET DU RETRAIT DES CARTES D'ASSURE

La Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAMU) rappelle à la population que **l'immatriculation au RAMU et le retrait de la carte d'assuré sont entièrement gratuits** sur tous ses sites et points de service.

Aucun frais ne doit être réclamé à ce titre. Toute demande de paiement doit être signalée à la CNAMU :

- **Téléphone** : (+226) 02 24 76 77 ;
- **Courriel** : cnamu@cnamu.bf ;
- **Facebook** : page officielle de la CNAMU.

Cette gratuité ne concerne pas les cotisations au RAMU, qui restent dues conformément aux modalités officielles en vigueur, disponibles sur www.cnamu.bf.

La CNAMU invite la population à la vigilance et à signaler toute pratique irrégulière.



Le Directeur General

Dr Wourozou Olivier Constantin SANON

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon